

Réf: Dossier 245595

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOLO-CEE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 2
LES JARDINS, Lot 55, Ilot 35

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 28 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOLO-CEE »

Objet : COMMERCE GENERALE (GROUPE ELECTROGENE, MACHINE A MOUDRE LE MANIOC,PIECES DETACHEES, MOTO POMPES); IMPORT ET EXPORT; PRESTATIONS DIVERSES; LA PARTICIPATION DE LA SOCIETE A TOUTES ENTREPRISES, GROUPEMENTS D'INTERETS ECONOMIQUES OU SOCIETES IVOIRIENNES OU ETRANGERES, CREES POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU SUSCEPTIBLE D'EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 2
LES JARDINS, Lot 55, Ilot 35

Dirigeant(s) M OKORONKWO ONYEKACHI SOLOMON
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05113 du 30/08/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI